

Palmarès du Prix des droits de l'Homme de la République française Edition 2020

A l'occasion de la journée internationale des droits de l'homme, la Commission nationale consultative des droits de l'homme est honorée de révéler le palmarès de l'édition 2020 du Prix des droits de l'Homme de la République française « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Mettre en lumière et soutenir La société civile, cheville ouvrière de la protection et de la promotion des droits de l'Homme

Le Prix des droits de l'homme de la République française « Liberté- Égalité - Fraternité » est décerné chaque année depuis 1988 par la CNCDH. Le Prix a vocation à distinguer des actions de terrain et des projets portant sur la protection et la promotion effectives des droits de l'homme, dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, sans distinction de nationalité ou de frontière.

Par ce Prix, la République française souhaite soutenir les actions individuelles et collectives en faveur de la défense et de la protection des droits de l'homme dans le monde. Le Prix reconnaît le rôle fondamental que joue la société civile, et en particulier les organisations non gouvernementales, dans la promotion et la protection de ces droits.

Deux thèmes en 2020 : droit à la santé et lutte contre l'exclusion sociale, et défense de l'environnement et de la biodiversité

Pour cette 33^e édition, les membres de la CNCDH ont souhaité soutenir des actions en faveur de :

- la protection du droit à la santé, en lien avec la lutte contre l'exclusion sociale (thème 1), en écho avec la crise sanitaire mondiale ;
- et la défense de l'environnement et de la biodiversité (thème 2), enjeu crucial dans le monde contemporain.

Le palmarès

Cette année encore, le rayonnement du Prix s'est confirmé : la CNCDH a reçu près de 200 candidatures, venant de 62 pays, sur tous les continents.

Parmi ces candidatures, le jury du Prix des droits de l'homme, composé de membres de la CNCDH, a décidé de décerner le Prix à :

- Association Jeevika, Inde (thème 1)
- Association Mekong Plus, Vietnam (thème 2)
- Association Groupe Tanzanien de Conservation des Forêts, Tanzanie (thème 2)
- Association Mongol Ecology Center, Mongolie (thème 2)
- Taisiia Kutuzova, Ukraine (thème 2)

Le jury a en outre décerné une mention spéciale à :

- Association Parents Pleurons Ensemble à Kabare, République démocratique du Congo (Thème 1)
- Association Jesuite Refugee Service Burundi, Burundi (Thème 1)
- Association Poussières de vie, Vietnam (Thème 1)
- Association Tchendukua Aqui y Allá, Colombie (Thème 1)
- Association SystExt (Systèmes Extractifs et Environnements), France (Thème 2)

Exceptionnellement cette année, en raison de la situation sanitaire, il n'est pas possible d'organiser une cérémonie officielle de remise du Prix des droits de l'Homme. Des cérémonies seront organisées par les ambassades de France début 2021 dans les pays où œuvrent les lauréats.

[Rendez-vous sur notre site Internet pour en savoir plus sur les lauréats](#)